La Voix des Collines

Bulletin municipal d'information

Printemps 2015 • Volume 20, no 1

Avril fait la fleur,
Mai en a l'honneur.

Dicton français

Municipalité de Saint-Damien
6850, Chemin Montauban, Saint-Damien (Québec), J0K 2E0
(450)-835-3419
www.st-damien.com

Crédit photo : Abiana Bouthillette, 8 ans

MOT DU MAIRE

Le printemps s'annonce enfin. Malgré un hiver particulièrement froid, nous n'avons pas chômé. Nous avons présenté aux citoyens, avant la séance de janvier, notre plan stratégique de développement 2014-1017 et les commentaires furent très positifs. Nos projets avancent comme prévu.

Nous avons acquis un tracteur avec l'équipement nécessaire pour faciliter le dégagement rapide du village lors des chutes de neige. Après un peu de rodage, il s'est avéré fort utile pour améliorer le service de déneigement aux résidents de ce secteur, tout particulièrement.

Le règlement d'emprunt décrétant les travaux d'aménagement d'un ouvrage de stabilisation du niveau du lac Lachance, de type seuil, a reçu l'approbation du gouvernement. Nous avons donc lancé l'appel d'offres pour l'exécution des travaux au cours de l'été 2015. La Municipalité est maintenant propriétaire du terrain adjacent audit barrage et nous pourrons plus facilement effectuer les travaux requis. Nous avons offert, en vente au plus offrant, la maison qui s'y trouvait, espérant ainsi la sauver d'une démolition éventuelle.

Nos activités de loisirs ont connu un franc succès. L'achalandage de la patinoire a été à la hausse, malgré le froid intense. Ce froid soutenu a eu du bon puisque la saison de la patinoire s'est prolongée durant la semaine de relâche scolaire, au grand plaisir des jeunes. Les sentiers de ski de fond, de raquettes et la glissade furent aussi fort occupés, malgré l'absence de neige durant une grande partie de l'hiver. Nos gens savent apprécier l'hiver et jouent dehors, gage de santé et de plaisir. Notre service de loisirs a organisé, avec l'aide de précieux bénévoles et généreux donateurs, des activités extérieures fort populaires pour les jeunes, telles que la soirée disco Wixx sur la patinoire, la course de ski de fond pour les 8-12 ans, première édition, par un dimanche devenu plus clément.

Afin de souligner la générosité de nos bénévoles qui rendent possibles les nombreuses activités faisant la fierté de Saint-Damien, le conseil se joint à moi pour leur rendre un hommage particulier, lors d'un dîner de fête, le 12 avril prochain.

Nous accueillerons aussi la population et leurs amis lors de l'inauguration du parc urbain, le samedi 16 mai. Nous sollicitons vos suggestions pour le nommer officiellement. Les détails de ces événements sont disponibles à la page 3, ainsi que sur le site web de la Municipalité. Venez donc savourer le printemps avec nous et découvrir votre nouveau terrain de rencontres amicales.

Au plaisir de vous y retrouver

André Dutremble

Municipalité de Saint-Damien
Téléphone : 450-835-3419
Télécopieur : 450-835-5538
infos@st-damien.com
www.st-damien.com

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal.
Salle municipale, 6850 chemin Montauban, à compter de 20h00
14 avril, 12 mai, 9 juin 2015

Rédaction et publication :
Municipalité de Saint-Damien

Tirage : *1500 copies, distribuées gratuitement*

SAMEDI, 16 MAI
9H30

INVITATION
À TOUTE LA
POPULATION ET
AMIS DE SAINT-DAMIEN

INAUGURATION DU PARC AU COEUR DU VILLAGE

Le ***samedi, 16 mai 2015***, vous êtes conviés à participer à une journée remplie d'activités pour toute la famille, au nouveau parc adjacent à l'hôtel de ville.

La fête débutera sous le chapiteau, à 9h30, par l'inauguration officielle du parc. La coupe du ruban symbolique et le discours inaugural seront agrémentés par des bouchées matinales et une visite des aires du parc.

Suivront les activités de la Fête de la Famille (annulée en cas de mauvaise température), dans le cadre de la ***Semaine québécoise de la famille***, où les jeux gonflables, les aires de pique-nique et de danse, les amuseurs publics sauront égayer l'après-midi. Nous invitons les familles à apporter leur goûter et venir pique-niquer dans le parc, de 10h30 à 16h.

Mai étant le ***mois de l'arbre et des forêts***, nous profiterons de l'occasion pour effectuer la populaire distribution d'arbres, de 13 h à 16 h, sous le chapiteau, dans le secteur du jeu de pétanque adjacent à la rue Desroches.

Nous avons, bien sûr, invité le soleil et l'air doux pour accueillir les familles, les amis, les papillons et les fleurs printanières. Ne ratez donc pas cette belle occasion d'accueillir le printemps et de vous approprier votre nouveau parc. C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que nous vous y retrouverons.

Pour et au nom du conseil municipal
André Dutremble, maire

ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION (Q-2, R. 35.2)

Nous vous informons de l'entrée en vigueur, le 2 mars dernier, du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Ce nouveau règlement vient cerner les règles et obligations pour les propriétaires qui projettent d'aménager un ouvrage de prélèvement d'eau.

Dorénavant, un propriétaire devra obligatoirement détenir un permis municipal pour l'aménagement d'un ouvrage de prélèvement d'eau tel que :

- **puits tubulaire**
- **puits de surface**
- **pointe filtrante**
- **prise d'eau au lac/rivière**
- **captage des sources**

ou encore un permis municipal pour une modification majeure telle que :

- **obturation d'un puits**
- **fracturation d'un puits tubulaire**
- **approfondissement d'un puits**
- **scellement d'un puits tubulaire**

Le règlement impose également de nouvelles obligations aux propriétaires exploitant un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine.

Ainsi, il stipule entre autres que les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine en exploitation doivent être accessibles et repérables visuellement.

Comme propriétaire, il vous incombe donc, en vertu de ce nouveau règlement provincial, de prendre les mesures nécessaires pour rendre votre puits ou pointe filtrante facilement repérable et accessible sur votre propriété.

Nous comptons sur votre collaboration.

Le Service de l'urbanisme & le Service de l'environnement et de l'hygiène du milieu

Urbanisme

DÉMONTAGE DES ABRIS D'AUTOS : DATE LIMITE 15 MAI 2015

Les abris d'autos temporaires de type « Tempo » sont permis sur le territoire de Saint-Damien entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante.

Nous vous rappelons donc l'obligation d'avoir démonté votre abri d'auto au plus tard le 15 mai prochain.

Prenez note que la structure de l'abri temporaire (sans son revêtement) peut être déplacée dans la cour ou la marge arrière entre le 15 mai et le 15 octobre de la même année. La structure ainsi déplacée ne doit pas être visible de la rue.

Nous vous remercions de votre collaboration. Des inspections seront réalisées pour assurer le respect de ces dispositions.

Travaux publics/Voirie

UN BRIS SUR LE RÉSEAU ROUTIER ?

Vous constatez un bris sur le réseau routier de la municipalité? N'hésitez surtout pas à le signaler. Qu'il s'agisse d'un nid de poule important, d'un accotement érodé, d'un trou sur la chaussée, d'objets entravant la circulation (arbre tombé par le vent, par exemple), votre intervention sera appréciée.

Le territoire municipal est patrouillé assez régulièrement mais de par son étendue, le personnel ne peut être partout à la fois.

PÉRIODE DE DÉGEL

Après l'hiver froid que nous avons connu, le printemps sera bientôt à nos portes avec la période de dégel qui l'accompagnera.

Nous désirons attirer votre attention sur le fait que lorsque la chaussée des chemins commencera à dégeler, il pourrait se former des ornières en surface que la machinerie municipale ne pourra réparer uniquement que lorsque la température le permettra; la chaussée étant saturée d'eau, le passage de la machinerie, avec son poids important, ne ferait qu'empirer la situation.

QUOI FAIRE DE SES OBJETS ENCOMBRANTS?

Où et comment disposer de ces objets don't on ne veut plus??

La valorisation
L'objet est-il encore fonctionnel ou peut-il être utile à quelqu'un d'autre?. Des organismes s'occupent de redistribuer ces biens à d'autres familles qui les utiliseront à leur tour. Si vous croyez que vos meubles, électroménagers, livres, jouets ou même vêtements dont vous désirez vous débarrasser sont encore en bon état et fonctionnel, informez-vous auprès de La Ruche de St-Damien 450-835-9228

La récupération
Vos objets encombrants sont en trop mauvais état, brisés ou désuets et ne peuvent servir à d'autres? Il existe des moyens d'en disposer selon leur type :

Les **meubles** ne peuvent être recyclés ; on doit les mettre au chemin lors des semaines de collecte de résidus ultimes marquées du signe suivant (voir le calendrier des collectes)

Les **électroménagers** et les **objets métalliques** sont recyclés par des ferrailleurs ou dans les écocentres. La majorité du temps, le ferrailleur contacté viendra ramasser l'objet en question à votre résidence.

Les **appareils électroniques** contiennent des métaux rares et des composantes toxiques pour l'environnement. Ces rebuts ne sont pas acceptés dans la collecte des ordures et des encombrants. Un nouveau dépôt sera mis en place au garage municipal durant le mois d'avril. Vous pourrez y apporter vos appareils électroniques désuets durant les heures d'ouverture.

GUIDE POUR GARDIENS, GARDIENNES D'ENFANTS
À TOI DE JOUER !!!

En tant que gardien ou gardienne, tu as la responsabilité des enfants que tu gardes et tu dois savoir quoi faire en cas d'urgence. Voici quelques conseils sur ce que tu dois faire si une urgence servient.

AVANT LE DÉPART DES PARENTS

- Note l'adresse et le numéro de telephone de l'endroit où tu gardes et les numéros suivants : Incendie, police, ambulance et secours d'urgence, 911
- Endroit où tu pourras rejoindre les parents
- Voisin ou autre personne contact

Garde ces numéros sur toi de façon à y avoir accès rapidement en cas d'urgence.

PLANIFIE L'ÉVACUATION

Si un feu se déclare pendant que tu gardes, tu dois savoir quoi faire :

- Y– a-t-il un plan d'évacuation? S'il n'y en a pas, établis-en un.
- Détermine tous les chemins d'évacuation à l'intérieur et à l'extérieur
- Prévois au moins deux sorties (portes et fenêtres) pour chaque pièce
- Imagine comment les enfants et toi-même pourraient évacuer les lieux de façon sécuritaire
- Fixe un lieu de rencontre à l'extérieur
- Demande qu'on t'explique le fonctionnement de l'avertisseur d'incendie
- Passe en revue le plan avec les enfants

SÉCURITÉ-INCENDIE

La meilleure façon d'éviter les incendies est d'être vigilant et de faire preuve de prudence avec les enfants dont tu t'occupes :

- Ne laisse jamais les enfants sans supervision
- Vas voir régulièrement les enfants endormis
- Garde les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants
- N'allume pas de chandelle
- Ne fume pas
- Tiens les enfants éloignés de la cuisinière, des liquides brûlants, des lampes électriques et des radiateurs indépendants
- Éloigne les enfants des radiateurs indépendants d'au moins 1 mètre des rideaux, des meubles et des couvre-lits
- Cuisine de façon sécuritaire et seulement si les parents te donnent la permission
- Tourne le manche des casseroles de façon à éviter que les enfants ne l'accrochent par accident ou ne l'agrippe
- Si le feu prend dans une casserole, étouffe-le en mettant le couvercle. **N'utilise jamais d'eau.**
- Renseigne-toi sur les plats qui peuvent aller au micro-ondes

PRÉVENTION DES BRÛLURES

- Vérifie toujours la température des aliments avant de les servir
- Si tes vêtements prennent feu, arrête-toi, laisse-toi tomber et roule par terre pour éteindre les flammes
- Passe les brûlures à l'eau froide pour les soulager. S'il y a déjà des cloques sur la peau ou si la peau est carbonnisée ou extrêmement blanche, demande du secours immédiatement

QUOI FAIRE? LE FEU COURT VITE, NE PERDS PAS DE TEMPS

- Dès que tu vois des flammes, que tu sens de la fumée ou que tu entends l'avertisseur d'incendie, fais sortir tout le monde de la maison
- Touche la porte avant de l'ouvrir. Si elle n'est pas trop chaude, ouvre-la doucement. Si elle est chaude, utilise une autre sortie
- S'il y a des flammes ou de la fumée, utilise une autre sortie
- Rampe sous la fumée, l'air près du sol est plus respirables
- La fumée tue : ferme les portes pour l'empêcher de pénétrer
- S'il est impossible de fuir, ferme la porte et bouche les fentes avec des serviettes ou des couvertures pour empêcher la fumée d'entrer
- Utilise toujours l'escalier, jamais l'ascenseur
- Rends-toi au lieu de rencontre désigné et assure-toi que tout le monde y est
- Confie les enfants à un voisin ou dirige-les vers un endroit sécuritaire, loin du feu
- Téléphone aux secours d'un endroit sûr
- Donne l'adresse, décris la situation et si quelqu'un est toujours à l'intérieur, indique-le.
- Reste en ligne jusqu'à ce qu'on te dise de raccrocher.
- **NE RETOURNE À LA MAISON SOUS AUCUN PRÉTEXTE.**

Maintenant que tu sais quoi faire, espérons que tu n'auras jamais à suivre ces consignes.

Bon travail et prends garde au feu !

Prévention des incendies du Canada
Travailler avec les secteurs privé et public afin de promouvoir la sécurité-incendie par l'éducation

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

PROGRAMMATION—PRINTEMPS/ÉTÉ 2015

Période d'inscription du 13 avril au 1er mai

Centre communautaire et des loisirs
6865, chemin Montauban
tél. 450-835-1222 fax.450-835-5538
Courriel loisirs@st-damien.com
www.st-damien.com

OUI à l'enfance
NON à la violence

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

TENNIS

Pour tous
Du 15 mai au 15 octobre
De l'aube jusqu'à 21 h
Coût: 35$ carte de membre
30$ dépôt clé remboursable
Carte de membre gratuite
pour les 18 ans et moins
Cours pour jeunes de 8 à 16 ans
Lundi, 19h à 20h
Inscription obligatoire
GRATUIT

SOCCER

MÉLISSA PAQUIN

Enfant 4-7 ans /8-12 ans

Débutant le 1 juin
Lundi, de 18h30 à 19h30
Durée environ 10 semaines

Coût 60$

Vêtements fournis (short, chandail & bas)
Appel d'entraîneurs bénévoles (formation incluse)

BALLE DONNÉE

Adulte (équipes mixtes)

Saison : du 23 mai au 27 août

Jeudi, 19h à 20h

Coût: 25$ saison (équipement en sus)

Pas de rencontre
les 24 juillet et 13 août

Appel de responsables d'équipes (2)

COURS DE GARDIENS AVERTIS

(Croix-Rouge Canadienne)

Ce cours vise à preparer les jeunes à devenir des gardiens d'enfants consciencieux et compétents.

Jeunes de 11 ans et +
Durée : environ 8 heures
Samedi, 30 mai, 9h à 16h
Coût : 45$

Formatrice : Nancy Riquier

Au Centre communautaire et des loisirs

Inscription obligatoire

Heure du conte

Enfant 2-5 ans

5 mai
Mardi, 10h30 à 11h30
gratuit (***inscription obligatoire***)
Bienvenue aux garderies !

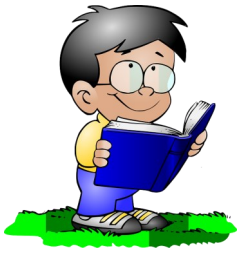

Mélissa Paquin

À la bibliothèque

DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (DAFA) 16 ans et +

Formation offerte dans Brandon

Les 26 avril, 9 h à 17 h / 9-10 mai, 9 h à 17 h

23 mai, examen

150.00$, gratuit pour les 4 premiers inscrits

Cette formation est un prérequis pour travailler au camps de jour

DAFA
DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

PROGRAMMATION PRINTEMPS/ÉTÉ 2015

VENTES DE GARAGE

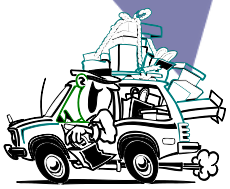

Fin de semaine 16-17-18 mai (fête des Patriotes)

Fin de semaine 5-6-7 septembre (fête du Travail)

Autorisées sur l'ensemble du territoire

Maintenant sans certificat d'autorisation

AIRE DE PIQUE-NIQUE

Pour tous

De juin à octobre

En famille, seul ou entre amis, venez découvrir un endroit calme et boisé sur le site des Loisirs

OBSERVATION DU CIEL

Bénévole : Denis Douville

Vendredi et samedi, de 21h00 à minuit

Du 22 mai au 25 septembre

Si la température le permet

Pour info : 450-835-9184, 450-917-8004 ou d.douville@yahoo.fr

Bienvenue à tous avec ou sans matériel

FÊTE DE PÂQUES

Nous tenons à remercier un généreux donateur anonyme qui, année après année, offre généreusement ***les chocolats et du materiel*** nécessaire pour la chasse aux oeufs de Pâques.

Au nom du Service des loisirs, des jeunes et leur famille, un énorme

MERCI!

Association des camps du Québec

CAMP DE JOUR SAINT-DAMIEN

CAMP DE JOUR SAINT-DAMIEN
CAMP DE JOUR ADAPTÉ

Maude Baril
Coordonnatrice

Le scénario d'un été magique

Jeunes de 5 à 12 ans
Du vendredi, 26 juin
au vendredi, 14 août
Du lundi au vendredi, de 9h à 16h
Durée 8 semaines
Coût: 200 $
+ frais de sorties + frais de garde

Inscription 1 mai au 1juin 2015

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

FÊTE NATIONALE 2015

Pour tous

Mardi, 23 juin, de 16h à 24h

Souper, spectacle, jeux, feux GRATUITS

Bar et rafraîchissements ($)

SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT NEZ BLEU

Écoresponsable

Ville de Saint-Gabriel

La Roulotte de Paul Buissonneau

GRATUIT

DIMANCHE, 2 AOÛT

16H

Pièce de théâtre présentée dans le nouveau parc,

Sherlock Holmes et le chien des Baskerville

Durée : 75 minutes (app.)

Troupe Théâtre *Adevienne que pourra*

7 À 77 ANS

PROGRAMMATION des Loisirs

Inscription en ligne

www.st-damien.com

MODE DE PAIEMENT

Chèque à l'ordre de Municipalité de Saint-Damien,

Argent comptant ou Interac.

Le Service des Loisirs s'engage à continuer son action pour la création d'un environnement favorisant un mode de vie actif.

SVP portez une attention particulière lors de vos déplacements sur les terrains des loisirs,

beaucoup de jeunes en action.

Votre directrice des Loisirs

Nathalie Desrosiers

ZONE WIFI GRATUIT

dans un rayon de 70 mètres de l'édifice municipal (6863, chemin Montauban)

LIEUX SOUS SURVEILLANCE

COURSE DE SKI DE FOND, 8-12 ANS

Dimanche, le 22 février dernier avait lieu le dîner santé dans la Sente Blanche en plus de la première édition d'une course de ski pour les 8-12 ans. Ce fut un grand succès grâce à l'initiative des bénévoles qui ont oeuvré au niveau du comité des loisirs et de l'entretien des sentiers, ainsi que de la participation de plus de 65 personnes qui sont venues skier, festoyer et encourager les jeunes participants à la course.

Catégorie : 8-9 ans

2e place : Tomy Ger-
1e place : Abiana Bouthillette
3e place : Véronique Desrosiers

Catégorie : 10-12 ans

3e place : Sébastien Germain
1e place : Joshua Bouthillette
2e place : Samuel Desrosiers

Merci à
Madame et Monsieur Turenne
qui ont fournis un site féérique.
Une superbe journée remplie de
purs *Plaisirs d'Hiver.*

Crédit photo : Robert Fortier

Crédit photo : Michel Tremblay

Félicitations aux participants qui à tous les lundis, se rencontrent à 13h au stationnement de l'église pour un bel après-midi de raquettes ou de marche sur tout le territoire de Saint-Damien.

Si cette activité vous intéresse, joingnez-vous à nous.
Information : 450-835-1222

Crédit photo : André Bernier

CONCOURS

NOMMEZ VOTRE PARC AU COEUR DU VILLAGE

La municipalité lance un concours auprès des citoyens, afin de nommer son nouveau parc au cœur du village.

Le concours est destiné à tous les citoyens de Saint-Damien, jeunes et adultes.

DATE LIMITE : 24 AVRIL 2015

Critères

- Aucun nom propre d'une personne vivante
- Maximum de 4 mots (un article compte pour un mot)
- Aucun mot inaproprié ou irrespectueux

Par courriel : reception@st-damien.com ou

Formulaires diponibles : Municipalité, Loisirs, Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE

Pour nous rejoindre *:*
2045, Rue Taschereau
450-835-3419, poste 6
biblio041@reseaubibliocqlm.qc.ca

EXPOSITIONS

MARS-AVRIL

En vitrine : Recycl'Art : les fleurs

Créations à partir de matériaux recyclés. Réalisées par les élèves de l'école Saint-Coeur-de-Marie

AVRIL

Exposition de photographies par les membres du Club photo

MAI

En vitrine : Les petites Zezettes : expositions de poupées fabriquées à la main par Isabelle Blanchette

JUIN À AOÛT

À la bibliothèque : le photographe Michel Charron nous revient avec une superbe exposition de ses oeuvres.

Pour connaître les expositions qui s'ajoutent au calendrier ou si vous êtes un artiste ou artisan intéressé à exposer, consultez le site internet de la municipalité

RENDEZ-VOUS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET PROFITEZ :

• De milliers de documents adultes ou jeunes

• Du service de prêt entre bibliothèques pour recevoir des documents qui ne sont pas disponibles à votre bibliothèque

• D'activités culturelles de toutes sortes : exposition, heure du conte, vente de livres annuelle, club de photo, ateliers

OU

Rendez-vous en ligne à www.st-damien.com et découvrez l'accès aux ressources numériques :

Accédez à votre dossier d'usager pour :

- Renouveler vos prêts, réserver un document et créer des listes de lecture
- Emprunter des livres numériques
- Consulter des ressources numériques, encyclopédies, journaux, cours de langues, cours de bureautique, documentaires

Heures d'ouverture de la bibliothèque
Mardi : 13h30-16h / 18h-20h
Mercredi : 9h-12h/ 13h30-16h
Jeudi : 13h30-16h / 18h-20h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

Au Québec, c'est plus de 8 600 bénévoles qui œuvrent au sein des bibliothèques publiques dans tous le Réseau BIBLIO du Québec.

Pensez à les remercier lors de votre prochaine visite à la bibliothèque!

ATTENTION À LA FRAUDE!!!

N'importe qui peut être la proie de fraudeur par Internet ou par téléphone. Soyez prudents, car présentement, il y a une vague de fraude par Internet concernant la vente d'un anti-virus.

Voici la façon dont les fraudeurs procèdent :

Alors que vous naviguez sur Internet, une fenêtre s'ouvre (pop up) et un anti-virus à bas prix, vous est offert. On vous demande de fournir vos informations personnelles afin d'entrer, par la suite, dans votre ordinateur et d'insérer à distance, l'anti-virus. Une fois que vous avez entré vos coordonnées sur Internet, certains vont même jusqu'à téléphoner chez vous en s'identifiant au nom d'une compagnie pour vous dire comment ils vont procéder.

La fraude se produit au moment du paiement par carte de crédit. Les gens font confiance et donnent leur numéro de carte à un inconnu dont ils n'ont aucunement validé l'identité. Par la suite, la transaction a lieu au compte mais, jamais, ils ne reçoivent l'anti-virus acheté. Certains fraudeurs ont même tenté de faire plusieurs transactions sur une même carte.

Les fraudeurs sont des gens qui s'expriment bien, mais demeurez sur vos gardes!! Voilà trois façons de reconnaitre des signes de fraude :

Est-ce vous qui avez initié l'appel?

Cela semble trop beau pour être vrai!!

Il y a vente à pression...

Autres conseils pratiques

Confirmez la validité de la personne qui vous appelle en allant chercher les informations ailleurs (sur un site officiel).

Avant de donner vos informations personnelles (numéro de carte de crédit, adresse, numéro d'assurance sociale) à qui que ce soit, assurez-vous d'avoir validé l'identité et le nom de la compagnie pour qui travaille votre interlocuteur.

S'agit-il d'un site sécurisé (signe d'un cadenas ou présence d'un s dans l'adresse du site Web (*https://*)?

En résumé, si vous avez des doutes, attendez, faites vos vérifications et informez-vous.

Vous pouvez également contacter :

L'Office de la protection du consommateur : 1 (888) 672-2556

Le Centre antifraude du Canada (Phone Buster) : 1 (888) 495-8501

La Sûreté du Québec au 310-4141.

FAUSSES ALARMES

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de MATAWINIE répondent à près de 12 142 appels par année. Et environ 3 296 de ces appels sont assignés pour des alarmes résidentielles et commerciales, ce qui correspond à 27% des appels. Il est important de mentionner que la forte majorité de ces appels sont **non fondés**.

Qu'est-ce qu'une fausse alarme : une alarme est dite non fondée losqu'elle est déclenchée sans nécessité, par négligence, par un équipement défectueux ou inadéquat et aussi par des mauvaises conditions météorologiques qui causeraient, par exemple, une panne de courant, des vibrations….

Les citoyens comprendront donc que le temps mis par les patrouilleurs à répondre à ce type d'appel pourrait facilement être réduit . La Sûreté du Québec espère sensibiliser tous et chacun à être plus vigilants à ce niveau, puisqu'il n'est pas rare qu'une fausse alarme soit causée parce que les propriétaires ont laissé leur animal libre à l'intérieur de la maison ou que le vent pénètre par les fenêtres demeurées ouvertes et fait bouger des objets à l'intérieur.

Notons qu'il est de la responsabilité du propriétaire du système d'alarme d'entretenir et d'assurer le bon fonctionnement de celui-ci, car il y a des conséquences monétaires considérables.

Conséquences : à chaque appel d'alarme non fondé, le patrouilleur se doit de remplir un rapport d'infraction général en vertu de l'article 7 du règlement municipal qui est libellé comme suit : « utilisateur d'un système d'alarme qui s'est déclenché et n'a révélé aucune preuve ou trace d'intrus ou à la commission d'une infraction ». Le tout sera envoyé par la suite à la municipalité concernée qui a le mandat d'émettre un constat s'il y a lieu.

Si nous réussissons à diminuer le nombre d'appels de fausse alarme, ce sera au profit des citoyens, car le temps de réponse aux autres appels pourrait ainsi être amélioré et les policiers pourront investir leur temps dans d'autres types d'activités comme la prévention de la criminalité et les collisions.

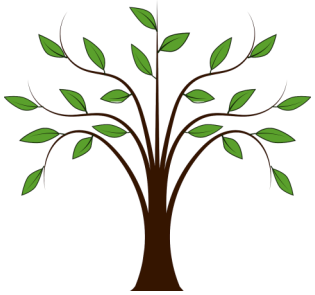

DES NOUVELLES DES PERSÉIDES !

L'organisme Les Perséides de Saint-Damien a franchi une nouvelle étape de son développement. La campagne de membership 2015 s'est terminée en février avec le compte final de 42 membres en règle, ce dont nous sommes très fiers.

Le dimanche 1er mars 2015 a eu lieu l'assemblée générale devant plus de trente membres enthousiastes; ils ont élu un nouveau conseil d'administration qui se compose des personnes suivantes :

Monsieur Robert Fortier, president
Monsieur Sylvain Galarneau, vice-président
Monsieur André Béland, trésorier, Monsieur René Pepin, secrétaire
Monsieur Denis Douville, Monsieur Michel Charron, administrateurs
Madame Louise Constant, administratrice

Félicitations à toutes ces personnes et bonne chance dans vos nouvelles fonctions !

Crédit photo : Sylvain Galarneau

LE PENDULE OSCILLE

Notre village comme vous ne l'avez jamais lu !

L'auteure et éditrice Diane Groulx vous présente le 2e chapitre de sa nouvelle ***Le pendule oscille***, à lire sur le site internet du Collectif Art et Culture St-Damien :

Un appel est lancé à tous les artistes/artisans afin de créer une œuvre en lien avec la nouvelle. Quels que soient votre médium et votre style, laissez-vous inspirer et participez à enrichir de votre création l'univers du "Pendule oscille".

Pour plus d'informations, consultez le site web du Collectif Art et Culture St-Damien :
http://collectif-art-culture-st-damien.weebly.com

Programme PAIR offert par le Centre communautaire bénévole Matawinie

Le Centre communautaire bénévole Matawinie (CCBM) met à la disposition de toute personne aînée ou malade, vivant seule ou en couple, un service gratuit et personnalisé d'appels téléphoniques automatisés qui les joint pour s'assurer de leur bon état de santé. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse.

Vous n'avez qu'à contacter l'Agence PAIR de Matawinie aux numéros ci-dessous pour adhérer à ce programme. C'est simple et c'est même vous qui déterminez l'heure de votre appel.

Grâce à ce programme gratuit, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service fait partie des moyens que le CCBM offre afin de maintenir à domicile les personnes aînées et voir à l'amélioration de leur qualité de vie.

Ce service est rendu possible grâce à notre partenaire la Sûreté du Québec.

Pour plus d'information ou pour adhérer au programme, contacter l'Agence PAIR de Matawinie au Centre communautaire bénévole Matawinie au 450-882-1089 ou au 1-888-882-1086, du lundi au vendredi entre 8h30 – 12h00 et 13h00 – 16h30.

MILIEU SCOLAIRE

RECYCL'ART À L'ÉCOLE

Suite au projet « Les Fleurs » débuté lors des Journées de la Culture 2014, plusieurs artistes damiennois sont venus dans les classes pour créer avec les élèves de magnifiques fleurs en matériaux de récupération.
Les jeunes ont utilisé les cartons des rouleaux de papier toilette, des morceaux de tissu, des bouteilles de liqueur en plastique, des couvercles en plastique et du papier usagé pour leur création. Assistés des artistes Sonia Robillard, Sophie Seguin, Debbie Richardson, Mélissa Paquin et Anik Mondor, ils ont réalisé de véritables œuvres d'art qui seront exposées à la bibliothèque, en mars et avril, avant d'être montées sur une grande fresque collective.

http://collectif-art-culture-st-damien.weebly.com

La Ruche St-Damien

Devenir membre

Les personnes intéressées peuvent faire une demande pour devenir membre. Être membre symbolise votre appui à l'organisme. La Ruche veut venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes reliés à la pauvreté sous toutes ses formes. Notre but est d'aider le plus de personnes possible et de faire de Saint-Damien une communauté unie, créer des liens et briser l'isolement des personnes les plus vulnérables de notre communauté. Ainsi les valeurs d'aide et de partage sont à la base de l'implication des gens qui la fréquentent.

Conditions pour être membres actifs

- Avoir complété le formulaire prévu à cet effet et avoir coché la case ''membre actif''
- Payer une cotisation de membre si le CA en décide ainsi
- Respecter le code d'éthique de la corporation

Nos heures d'ouverture sont du mercredi au vendredi de 10h à 16h et le samedi de 10h à 15h. Venez donc prendre un petit café en passant !

Les cuisines collectives, ici, on en mange!

Malgré leur popularité, l'image des cuisines collectives demeure parfois associée à certains préjugés. Démystifions cela.

Les cuisines s'adressent aux hommes, aux femmes, aux jeunes, aux retraités, en fait à toutes les personnes qui ont le goût de partager leurs expériences, de cuisiner à moindre coût et d'adopter de saines habitudes alimentaires.

Les cuisines collectives répondent à tous les goûts et besoins, qu'il s'agisse de recettes traditionnelles québécoises ou provenant d'autres cultures du monde, de plats végétariens, de purée de bébé ou de cuisine-santé, chaque groupe choisit et cuisine ensemble des plats aussi diversifiés que ses participant(e)s.

Ici, à St-Damien, les cuisines collectives rejoignent présentement 5 groupes de 4 à 6 personnes qui cuisinent environ 1 fois par mois. Ils passent la journée à cuisiner et repartent avec 4-5 plats différents qui leur coûtent moins de 1$ par portion.

Il existe aussi des ateliers thématiques qui varient au gré des saisons, des fêtes et des spéciaux des épiceries associées à ces mêmes thèmes. Les prochains ateliers sont toujours affichés au babillard de l'organisme et nous lançons également des invitations aux membres via courriel. Ces ateliers coûtent entre 5$ et 10$ par personne et vous pouvez y participer autant de fois que vous le voulez. Nous espérons que les thèmes vous intéresseront et nous vous invitons à donner vos suggestions pour de futurs ateliers. N'hésitez pas, venez faire une petite bouffe avec nous!

L'École St-Cœur-de-Marie et La Ruche Saint-Damien unies dans un partenariat extraordinaire!

Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, le partenariat entre la Ruche et l'école St-Cœur-de-Marie existe depuis de nombreuses années. Tout le monde (ou presque…) connaît les fameuses galettes de la Ruche mais qu'en est-il des autres projets dans lesquels la Ruche s'implique également?

Une fois par mois, nous cuisinons un repas chaud qui est servi aux enfants au coût de 1$ par repas, qui consiste en un plat chaud avec dessert et breuvage. Les enfants peuvent goûter des nouveaux plats qui sont, en général, assez appréciés. Pour les desserts, on vise santé avec des parfaits au yogourt et fruits, des muffins à la mangue, du gâteau à la betterave ou des galettes aux petits fruits. Les enfants ne font pas que goûter ce que nous leur préparons, ils cuisinent eux aussi. À tous les mois, une classe participe à un atelier de cuisine qui a lieu à l'école. Les professeurs choisissent chacun une recette que nous préparons ensemble à la cafétéria de l'école. Des membres des familles des élèves viennent nous donner un coup de main et tout le monde déguste ensuite une bouchée de ces délicieuses recettes. La Ruche fait également partie du comité École en Santé, qui vise à promouvoir de saines habitudes de vie, autant dans les aptitudes psycho-sociales qu'au niveau des saines habitudes alimentaires.

INFIRMIÈRE
EN MILIEU RURAL

L'infirmière est présente
sur rendez-vous seulement.

Tous les mercredis

- Pour les personnes de 55 ans et +, résidents de Saint-Damien
- Service offert gratuitement
- Sur rendez-vous seulement

Pour prendre rendez-vous :
(450) 886-3861, poste 250

2045, rue Taschereau

1985 2015

La **SHEM**, **Société d'horticulture et d'écologie de la Matawinie** célèbre ses 30 ans !
Toutes nos conférences/activités ont lieu à la salle paroissiale de l'église de Saint-Damien 6925 rue Principale.

Gratuit pour les membres - 5$ pour les visiteurs par conférence.

À ne pas manquer : Samedi 30 mai 10 h à 12 h
ENCAN de plantes et objets horticoles au profit de la SHEM

Sur le terrain de l'Église de St-Damien si le temps le permet (sinon, salle paroissiale de l'Église). Café et biscuits.
Une occasion en or de préparer votre jardin pour l'été!
Bienvenue à tous!

Consultez notre site internet pour plus d'informations :
http:// shmatawinie.fsheq.org
Notre mission de partager nos connaissances et de rassembler les amoureux de l'horticulture se poursuit!

Une année riche en sorties, voyages et visites de jardins.

CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE DE BRANDON

Saviez-vous qu'en tant que résident de Saint-Damien, vous avez accès à certains services offerts par le Centre sportif et communautaire de Brandon ?
Il suffit d'une preuve de résidence pour y adhérer.
155, rue Beausoleil, St-Gabriel-de-Brandon (450) 835-1454

L'ENVIRONNEMENT VOUS INTÉRESSE !

Vous voulez vous impliquer en environnement, joignez-vous au Comité de la mise en valeur du potentiel naturel et préservation. Nous sommes à la recherche de gens dynamiques pour imaginer et lancer des projets environnementaux pour l'école et pour la population de Saint-Damien.
Pour toute information, communiquez avec Louise Plante membre du comité au 450-886-2928.

Santé à coeur D'Autray Matawinie

La mission de notre association est d'organiser des activités de prévention et de mise en forme pour une meilleure qualité de vie !

Il reste quelques places disponibles aux activités suivantes :

Aquaforme, ViActive (exercices) St-Gabriel et Mandeville
Randonnées pédestres / raquettes / badminton
Carte de membre annuelle: 20,00$

Pour plus d'information : (450) 835-3592

Date de tombée des prochaines publications :
10 août (édition septembre) et 16 novembre (édition décembre) 2015

Associations , comités et organismes, vous avez un bref communiqué à transmettre aux citoyens ?
Déposez vos textes avant la date de tombée,
par courriel à l'une des adresses suivantes: bibliotheque@st-damien.com **ou** loisirs@st-damien.com
L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en page.